

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/CD
OBJET

**Enquête publique de
déclassement du
domaine public
communal place
Beaumarchais :
achèvement de la
procédure**

N° D_160_2024 (Service Urbanisme)

L'an deux mil vingt-quatre, le 02 décembre à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 25 novembre deux mil vingt-quatre et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, Adjoint au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, Mme GAGÉ, Mme IN, Mme LACHEMI, M. LEMOINE, M. MALONGA, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, M. JEGO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme ADANUR représentée par M. REGUIG, M. ESPARRAGA représenté par M. DERVILLEZ, M. FELLAH représenté par Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. MEBARKI représenté par M. LEMOINE, M. ANKAOUA représenté par M. JEGO, Mme PINTO JANEIRO représentée par Mme DA FONSECA, M. LOMBARD représenté par M. CHERON

Absents : Mme SAINTE ROSE, Mme ZAIDI

Secrétaire de séance : M. REGUIG

DATE
D'AFFICHAGE

06 décembre 2024

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

26

votants

33

~~~~~

Conformément à la réglementation en vigueur, le Conseil Municipal a décidé, en sa séance du 17 juin 2024 (délibération n° D\_96\_2024), d'engager la procédure administrative de déclassement du domaine public communal d'emprises foncières dans le cadre du réaménagement du square Beaumarchais.

A cet effet, l'arrêté municipal n° A\_2024\_09\_436 en date du 03 septembre 2024 a ouvert l'enquête publique qui s'est déroulée du mardi 24 septembre 2024 au jeudi 10 octobre 2024 inclus.

Un registre d'enquête a été déposé en mairie et un autre à la Maison des Projets. Quelques remarques ont été consignées au registre et n'ont pas remis en question la procédure en cours.

A l'issue de l'enquête publique, le Commissaire-enquêteur a émis un avis favorable sans réserve ni recommandation dans le cadre de la procédure de déclassement du domaine public communal d'emprises foncières en vue du réaménagement de la place Beaumarchais.

Il s'agit maintenant de poursuivre la procédure en cours en autorisant la régularisation foncière liée à cette opération pour permettre la cession des lots à bâtir constitués en partie des emprises foncières déclassées du domaine public communal, aux opérateurs identifiés (Confluence Habitat et Trois Moulins Habitat).

Le déclassement du domaine public communal des emprises foncières concernées est donc acté par la présente délibération.

VU l'avis favorable de la 4<sup>ème</sup> commission en date du 28 novembre 2024

.../...

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

ID : 077-217703057-20241202-D\_160\_2024-AR

Suite de la délibération n° D-160-2024



**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITE**

- **DE PROCEDER** au déclassement du domaine public communal des emprises foncières identifiées dans le cadre du réaménagement de la place Beaumarchais.
- **DE CONFIRMER** la désignation « PLACE BEAUMARCHAIS »
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son délégataire à signer tous actes et documents aux effets ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



James CHERON